



Martine Piquet, présidente du Comité des fêtes, remet un chèque de 276 € à Simon et en présence d'Anne, deux résidents, et de Stéphanie Giot, responsable du Temps du regard. | OUEST-FRANCE

Jeudi soir, à la salle Hoëdic, le bureau du Comité des fêtes avait convié Stéphanie Giot, responsable du site Le Temps du regard, et deux résidents, Anne et Simon, pour la remise d'un chèque.

« Tous les ans, nous organisons le réveillon de la Saint-Sylvestre. Cette année, 120 couverts avaient été dressés, ce qui nous a permis de dégager un bénéfice de 276 €, a souligné Martine Piquet, la présidente. Depuis plusieurs années, nous offrons un don à cette association qui œuvre pour l'insertion d'adultes handicapés. »

Le Comité des fêtes est une association présente dans les animations communales. Il organise un vide-greniers le premier dimanche d'avril, la Fête de la musique le 17 juin, le feu d'artifice du 14 juillet avec la municipalité, la fête des classes en novembre et le réveillon de fin d'année.

L'association Le Temps du regard a pour mission d'accueillir, accompagner et héberger des personnes adultes handicapées en œuvrant à leur insertion. Elle accompagne au total 90 adultes. Stéphanie Giot précise : **« Aujourd'hui, nous gérons trois sites à Rennes, Acigné et Pacé, en accueils de jour et en hébergements à Pacé au nombre de 7 et à Montgermont au nombre de 12 en studios individuels avec des espaces communs et en appartements individuels pour personnes plus autonomes. »**

Jeudi 16 février, assemblée générale et renouvellement du bureau du Comité des fêtes. Tél. 06 18 43 24 65 ou martine.piquet@sfr.fr – Le Temps du regard : tél. 02 99 23 89 28.